

Migration

Le Maroc et l'Allemagne accordent leurs violons

● En 2017, les deux pays vont co-présider le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD). La feuille de route est déjà tracée: elle s'articule notamment sur l'emploi et la gestion des flux.

«L'Allemagne a un itinéraire très proche du Maroc en matière de politique migratoire», souligne le communiqué du ministère. La feuille de route de la prochaine année s'articule autour de 4 axes incluant la création de l'emploi, les services aux migrants, la gestion des flux et les programmes d'appui à l'amélioration de la gouvernance. La priorité du forum concernera sa participation au Pacte mondial sur les migrations, souhaité par les Nations Unies. Ce pacte, qui devrait être adopté en 2018 par les États membres,

Une attention particulière sera accordée au mécanisme de dialogue avec le monde des affaires.

visé à envoyer un signal fort de la communauté internationale pour une meilleure politique migratoire à l'échelle mondiale. À souligner que cette coprésidence, germano-marocaine, est une première dans l'histoire du FMMD, qui a vu le jour en 2007. En 2017, une attention particulière sera accordée au mécanisme de dialogue avec le monde des affaires, qui a été instauré en 2015, et qui permet au forum de travailler avec des entreprises afin de définir des orientations pour des conditions de travail équitables pour les migrants.

PAR YOUNÈS BENNAJAH
y.bennajah@leseco.ma

L'impact positif des tournées royales en Afrique et celui ressenti, suite au lancement de la 2e phase de régularisation des migrants établis au Maroc, a dopé le moral des diplomates européens, lors de la réunion d'information tenue au siège du ministère des Affaires étrangères et de la coopération. La politique africaine, qui fait actuellement exception au sein d'un contexte de méfiance et d'exclusion des migrants subsahariens, devra bénéficier du concours financier de l'UE en 2017, essentiellement via le fonds fiduciaire de La Valette, qui a été lancé en novembre 2015 pour lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière en Afrique. Le Fonds d'urgence de l'UE renferme 1,8 milliard d'euros, provenant des instruments de financement de l'Union européenne, ainsi que des contributions d'États membres de l'UE et d'autres donateurs. Les régions ciblées comptent les principales routes migratoires africaines vers l'Europe et devront financer les actions des pays voisins qui peuvent aussi profiter des projets du fonds fiduciaire pour faire face aux flux migratoires. Lors de son intervention, durant cette réu-



nion, l'ambassadeur chef de la délégation de l'Union européenne au Maroc, Robert Joy a précisé que «le Maroc demeure un partenaire fiable pour l'Union européenne, qui est en train de préparer un nouveau programme pour l'année 2017, plus grand et plus détaillé pour accompagner cette deuxième phase, indiquant que dans le domaine de la migration, les responsabilités sont partagées», comme il ressort du communiqué du ministère des Affaires

étrangères, qui ajoute que le diplomate européen a promis que les aides et les appuis, octroyés au Maroc, visant l'intégration des migrants irréguliers dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle, vont se renforcer en 2017.

Axes de travail

En plus de l'Allemagne, le Maroc devra assurer la présidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) qui se tiendra en 2017, du fait que

Les priorités du Maroc

Le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Nasser Bourita, qui a présidé cette réunion d'information au profit du corps diplomatique des pays de l'Afrique subsaharienne et de certains pays européens, a insisté sur la démarche adoptée par le Maroc pour affronter la problématique de la migration sans heurts. «Le Maroc a longtemps récusé les méthodes suivies par certains pour traiter les questions de la migration, méthodes qui se sont, d'ailleurs, révélées inopérantes», a indiqué Bourita, pour mettre en avant le souci primordial du Maroc et qui est la réussite de l'intégration des migrants. Le diplomate marocain a également mis en exergue le rôle important des ambassadeurs dans cette opération, notant qu'elles «interviennent dans le cadre d'une séquence africaine entamée par le roi depuis quelques mois dans certains pays africains, et «marquée par le lancement de plusieurs projets importants et l'implication forte du Maroc dans plusieurs enjeux africains», selon Bourita. Sur un autre registre, le Maroc prépare actuellement une stratégie nationale dédiée spécifiquement à la santé des migrants pour les cinq prochaines années, et qui figure parmi les mesures fixées par la «Stratégie nationale de l'immigration et de l'asile». La stratégie quinquennale projetée devra «garantir l'accès des migrants aux services de prévention et de soins, améliorer le système de surveillance de l'état de santé, et la prise en charge des migrants au sein des structures de santé», selon le département de la Santé.